

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VII-2 24SGADL0068

**SEANCE DU
11 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 53
Date de convocation : 5 avril 2024
Date d'affichage : 15 avril 2024

OBJET : Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 avril à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Embarcadère (Salle Bourdelle) - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Alain BALLOT - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Christiane MATHOS
M. Frédéric MARASCIA
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. BUISSON (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
M. DURAND (pouvoir à Mme Aurélie SIVIGNON)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. LACOUR (pouvoir à M. Didier LAUBERAT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
M. PRIET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. REPY (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Enio SALCE



Vu l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales

Vu la délibération en date du 20 mai 2021 approuvant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu la délibération du 5 octobre 2023 devenue exécutoire le 6 octobre 2023 modifiant le règlement d'attribution de fonds concours pour l'entretien des chemins ruraux

Vu le procès-verbal de la commission « entretien des chemins ruraux » qui s'est réunie le 29 novembre 2023

Le rapporteur expose :

« Dans une logique de solidarité communautaire, la CUCM a adopté un règlement destiné à définir les modalités d'attribution des fonds de concours relatifs à l'entretien des chemins ruraux réalisé par les communes. Ce mécanisme de coopération territoriale se traduit, concrètement, par un soutien financier aux communes qui procèdent à l'entretien de ces équipements

Les communes déposent ainsi un dossier auprès de la commission « entretien des chemins ruraux », laquelle vérifie la complétude des dossiers, les instruits, et émet un avis en proposant, pour chaque opération, un montant proportionnel à l'opération

Lors de ces réunions, la commission a émis un avis favorable sur les projets suivants :

BUDGET	DATE COMMISSION	COMMUNE	DESCRIPTION DE L'OPERATION	AVIS RENDU	MONTANT PRIS EN COMPTE	MONTANT DU FONDS ACCORDE
Investissement	29/11/2023	GENELARD	Réfection chemin de Chavanne	Favorable	21 852,79 €	10 926,40 €

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans ce rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil communautaire,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;
- D'imputer les sommes sur le budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 15 avril 2024
et publié, affiché ou notifié le 15 avril 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Yohann CASSIER



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Yohann CASSIER

